



## **POLE FAMILLE**

### **Poste d'auxiliaire de puériculture à temps non complet (28 heures 00)**

La commune de VALLONS-DE-L'ERDRE (6 800 habitants), commune nouvelle de Loire-Atlantique créée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 située à 50 kms de NANTES et d'ANGERS recrute **un(e) auxiliaire de puériculture en contrat à durée déterminée à temps non complet (28 heures 00) à compter du 19 août 2024 pour un an.**

Date limite de candidature : 05 juillet 2024

Type de recrutement : contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

#### **Missions principales au sein de l'équipe du multi accueil (7 agents) :**

- favoriser le bien-être des enfants (attitude respectueuse, cadre serein, verbalisation...) en tenant compte de leur âge, de leur autonomie et de leur développement psychomoteur,
- participer à un accueil respectueux et personnalisé des enfants et leurs familles en créant une relation de confiance et d'écoute,
- participer à la mise en œuvre d'activités,
- organiser des activités d'éveil et de loisirs en lien avec le projet pédagogique et les règles de sécurité,
- préparer les activités, le matériel et leur déroulement : jeux de motricité, contes, livres, musique...
- dispenser des soins d'hygiène et de confort aux jeunes enfants, en veillant en permanence à leur sécurité et à leur bien être physiologique et affectif (change, repas, administration de médicaments...),
- aménager des espaces de vie (repos, repas, jeux...) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants,
- accompagner les enfants porteurs de handicap (participer à la mise en place d'un P.A.I),
- veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité,

#### **En lien avec l'équipe et l'environnement de la structure,**

- réaliser l'entretien quotidien de la structure (laver les sols, les jeux, le linge, ...),
- participer en collaboration avec l'équipe à la gestion globale de la structure (gestion des stocks par exemple),
- participer aux réunions d'équipe au sein de l'établissement (en soirée),
- contribuer avec l'équipe, la CAF, la PMI... aux actions de sensibilisation et de prévention

#### **Profil requis**

- être titulaire d'un diplôme d'auxiliaire de puériculture ou d'un CAP petite enfance avec une expérience en établissement d'accueil du jeune enfant,
- capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire,
- connaissance du cadre réglementaire applicable aux établissements publics de petite enfance,
- maîtrise de l'accompagnement au développement physique, moteur et affectif du jeune enfant de 0 à 3 ans,
- capacité à observer l'enfant dans son développement,
- capacité à se questionner quotidiennement sur ses pratiques et à se remettre en question,
- capacité à communiquer avec l'équipe (partage des difficultés, des questionnements ou de propositions,
- discrétion professionnelle,
- avoir une attitude positive, être imaginatif et créatif,
- capacité à s'adapter - Rigueur et autonomie.

**Candidatures à adresser avant le 05 juillet 2024** à Monsieur le Maire – MAIRIE DE VALLONS-DE-L'ERDRE – 18 avenue CH de Cossé Brissac – BP 17 – SAINT-MARS-LA-JAILLE – 44540 VALLONS-DE-L'ERDRE ou par mail à [ressourceshumaines@vallonsdelerdre.fr](mailto:ressourceshumaines@vallonsdelerdre.fr)

Renseignements complémentaires : Émeline BRANGER au 02.28.00.33.27